

Parcours projet

13 mai 2025

L'école de musique se positionne en soutien des pratiques en amateurs sur le territoire. En particulier, des moyens humains mais également matériels peuvent être engagés pour l'accompagnement sur un projet artistique. Cet accompagnement se fonde sur les besoins exprimés par le groupe ou le musicien lui-même et sur les ressources qu'il est capable de mobiliser pour progresser. En fonction de ces besoins, mais également des ressources pédagogiques présentes dans l'école, l'équipe pédagogique donne suite ou non à la demande d'inscription.

Ce parcours commence par une évaluation diagnostic visant à identifier des problématiques, des pistes d'évolution ou encore des axes de progression. En fonction des besoins identifiés, un dispositif est construit entre le groupe et l'équipe pédagogique, un calendrier de travail est établi en fonction des possibilités de chacun. Les modalités de travail sont individualisées et peuvent prendre des formes multiples : aide à la répétition, aide à la balance, au concert, à la pré-production (maquette)...

Renseignements auprès de M. Erwan Moreau :

02 40 80 85 15

emoreau@saintsebastien.fr

Contact

École municipale de musique
130 Boulevard des Pas Enchantés
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 15

Écrire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 19h
Mercredi : de 10h à 12 et de 14h à 19h
Samedi : de 9h à 12h

Fermé pendant les vacances scolaires

■

- [Contact](#)